

Quelques arbres remarquables

dans le monde et en France

Ci-après vous trouverez quelques-uns des arbres les plus cités dans la littérature : un séquoia géant de Californie surnommé General Sherman (2 200 ans) remarquable de par le volume de son tronc (1 487 m³); un hyperion ou séquoia à feuilles d'if en Californie est l'arbre le plus haut du monde (115 m); un figuier du Bengale nommé Banian de Howrah est celui dont la circonférence de l'ensemble des branches est la plus grande avec près de 0,5 km; un chêne au Luxembourg est réputé comme lieu de pèlerinage et abritant une statue de la Sainte Vierge; en France, à Allouville-Bellefosse (Seine-Maritime) un chêne abrite une chapelle. Les arbres sont qualifiés ainsi pour leur taille, l'aspect historique et culturel.

Dans l'Aube

Plusieurs écrits attestent de la présence d'arbres à valeur historique et patrimoniale. Pour exemple le Chêne de Vosnon (répertorié dans des archives de 1911) que vous pourrez découvrir sur le circuit des arbres remarquables. Le circuit des arbres remarquables du Pays d'Othe et d'Armance est l'aboutissement d'un inventaire mené depuis 2009.

À l'origine de ce projet, le Pays d'Othe en 2008 rejoint par le Pays d'Armance en 2009 pour mener un plan climat énergie territorial. Un des axes de ce plan, visant à la réduction des gaz à effet de serre, est la création d'un circuit des arbres remarquables. L'objectif est triple : valoriser le patrimoine forestier local et faire découvrir sa richesse afin de sensibiliser le public à la préservation de cet environnement riche et complexe. Le potentiel d'arbres identifiés à la base était d'une trentaine en 2011. Une expertise a été conduite par l'ONF et 18 arbres ont été retenus.



SOPHORA DU JAPON

dans le parc du lycée forestier de Croigny (Loges-Margueron). Remarquable d'un point de vue esthétique avec son port retombant.



CHÊNE DE VOSNON

en forêt communale de Vosnon. Remarquable de par son âge, son tronc creux et sa position faisant office de borne en limites de propriétés.

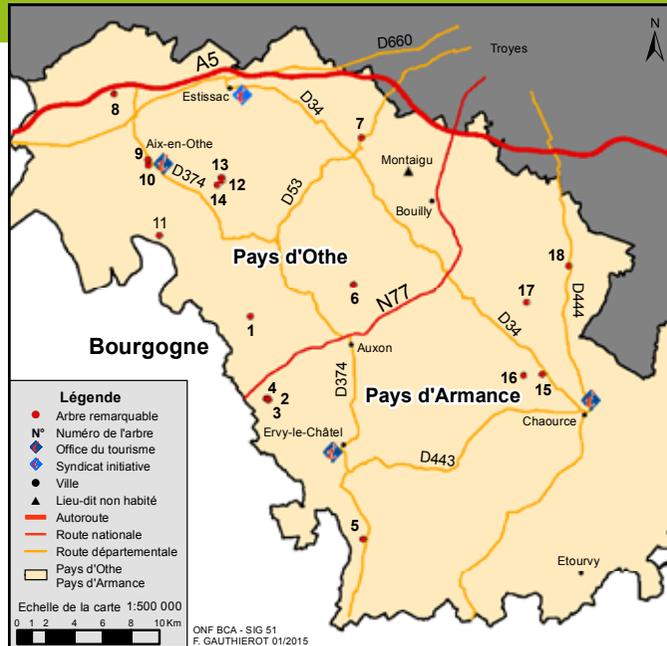


CHÊNE QUADRIMELLE

en forêt domaniale d'Aumont. Remarquable de par ses 4 troncs partant d'une même souche et s'élançant droit vers le ciel.

Ces arbres souvent centenaires ou d'espèces rares peuplent les forêts et les villages des Pays d'Othe et d'Armance.

Carte générale du circuit



Autres sites d'intérêt : Montaigu et Étourvy

Troyes – Aix-en-Othe 40 km	Troyes – Chaource..... 30 km
Troyes – Estissac 30 km	Troyes – Auxon..... 30 km
Troyes – Bouilly 15 km	Auxon - Eryv-le-Châtel... 10 km

CONTACTS

Pays d'Armance	03 25 40 12 51
Office du tourisme Eryv	03 25 70 04 45
Office du tourisme Aix	03 25 80 81 71
Office du tourisme Chaource	03 25 40 97 72



Photos : Pays d'Othe et d'Armance sauf chêne de Vosnon, ONF Aube-Marne
Photos de couverture ONF – DT Bourgogne Champagne-Ardenne
Février 2015 – maquette, impression : Imprimerie ONF Fontainebleau – ne pas jeter sur la voie publique (recyclage)



ALISIER

forêt communale de Prugny

(position 7 sur carte générale du circuit au dos)
48°14'00.6"N – 3°55'53.5"E



Circuit des arbres remarquables
des Pays d'Othe et d'Armance

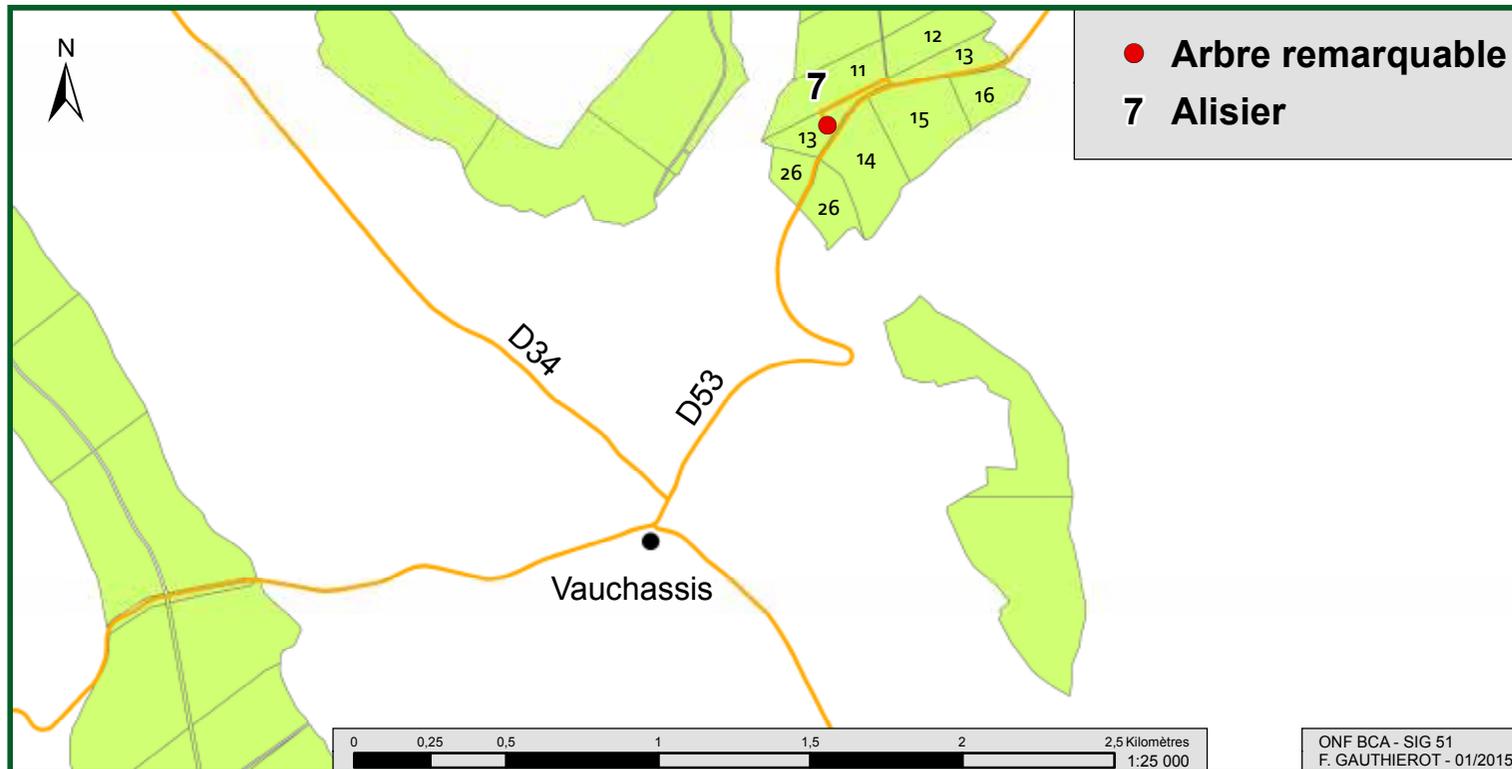
Localisation de l'alisier

Forêt communale

Prugny

La richesse du **patrimoine forestier des pays d'Othe et d'Armance** n'est plus à démontrer, mais cette richesse souffre d'un manque de notoriété que nous souhaitons réhabiliter grâce à ce circuit d'arbres remarquables.

Ces arbres témoignent de l'importance de la protection de la forêt qui est un lieu de vie mais aussi un puits de carbone qui participe à la lutte contre le changement climatique.



Alisier (forêt communale de Prugny)

En venant de Vauchassis, balisage à gauche (attention visibilité réduite car le chemin se trouve en haut de côte) sur la D 53 dans le bois en direction de Prugny puis de suite à gauche autre balisage. Avancer environ 200 m jusqu'au 3^e balisage indiquant de tourner à gauche.

AVIS AUX PROMENEURS EN FORÊT

Les périodes de chasse s'étendent globalement de septembre à février.
Veuillez respecter les consignes sur les panneaux mis en place lors des jours de chasse.

Quelques arbres remarquables

dans le monde et en France

Ci-après vous trouverez quelques-uns des arbres les plus cités dans la littérature : un séquoia géant de Californie surnommé General Sherman (2 200 ans) remarquable de par le volume de son tronc (1 487 m³); un hyperion ou séquoia à feuilles d'if en Californie est l'arbre le plus haut du monde (115 m); un figuier du Bengale nommé Banian de Howrah est celui dont la circonférence de l'ensemble des branches est la plus grande avec près de 0,5 km; un chêne au Luxembourg est réputé comme lieu de pèlerinage et abritant une statue de la Sainte Vierge; en France, à Allouville-Bellefosse (Seine-Maritime) un chêne abrite une chapelle. Les arbres sont qualifiés ainsi pour leur taille, l'aspect historique et culturel.

Dans l'Aube

Plusieurs écrits attestent de la présence d'arbres à valeur historique et patrimoniale. Pour exemple le Chêne de Vosnon (répertorié dans des archives de 1911) que vous pourrez découvrir sur le circuit des arbres remarquables. Le circuit des arbres remarquables du Pays d'Othe et d'Armance est l'aboutissement d'un inventaire mené depuis 2009.

À l'origine de ce projet, le Pays d'Othe en 2008 rejoint par le Pays d'Armance en 2009 pour mener un plan climat énergie territorial. Un des axes de ce plan, visant à la réduction des gaz à effet de serre, est la création d'un circuit des arbres remarquables. L'objectif est triple : valoriser le patrimoine forestier local et faire découvrir sa richesse afin de sensibiliser le public à la préservation de cet environnement riche et complexe. Le potentiel d'arbres identifiés à la base était d'une trentaine en 2011. Une expertise a été conduite par l'ONF et 18 arbres ont été retenus.



SOPHORA DU JAPON

dans le parc du lycée forestier de Croigny (Loges-Margueron). Remarquable d'un point de vue esthétique avec son port retombant.



CHÊNE DE VOSNON

en forêt communale de Vosnon. Remarquable de par son âge, son tronc creux et sa position faisant office de borne en limites de propriétés.

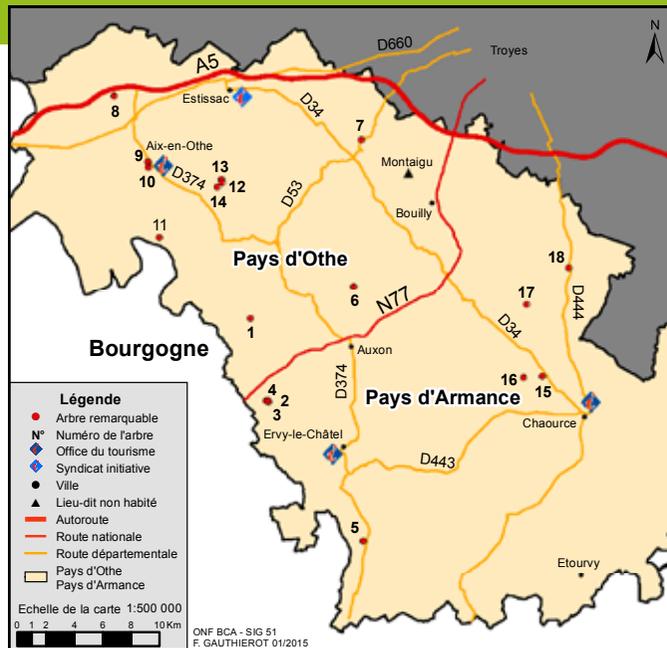


CHÊNE QUADRIMELLE

en forêt domaniale d'Aumont. Remarquable de par ses 4 troncs partant d'une même souche et s'élançant droit vers le ciel.

Ces arbres souvent centenaires ou d'espèces rares peuplent les forêts et les villages des Pays d'Othe et d'Armance.

Carte générale du circuit



Autres sites d'intérêt : Montaigu et Étourvy

Troyes – Aix-en-Othe 40 km	Troyes – Chaource..... 30 km
Troyes – Estissac 30 km	Troyes – Auxon..... 30 km
Troyes – Bouilly 15 km	Auxon - Eryv-le-Châtel... 10 km

CONTACTS

Pays d'Armance	03 25 40 12 51
Office du tourisme Eryv	03 25 70 04 45
Office du tourisme Aix	03 25 80 81 71
Office du tourisme Chaource	03 25 40 97 72



Photos : Pays d'Othe et d'Armance sauf chêne de Vosnon, ONF Aube-Marne
Février 2015 – maquette, impression : Imprimerie ONF Fontainebleau – ne pas jeter sur la voie publique (recyclage)



CHÊNE RAGON

forêt communale de Chamoy

(position 6 sur carte générale du circuit au dos)
48°08'29.6"N – 3°55'24.1"E



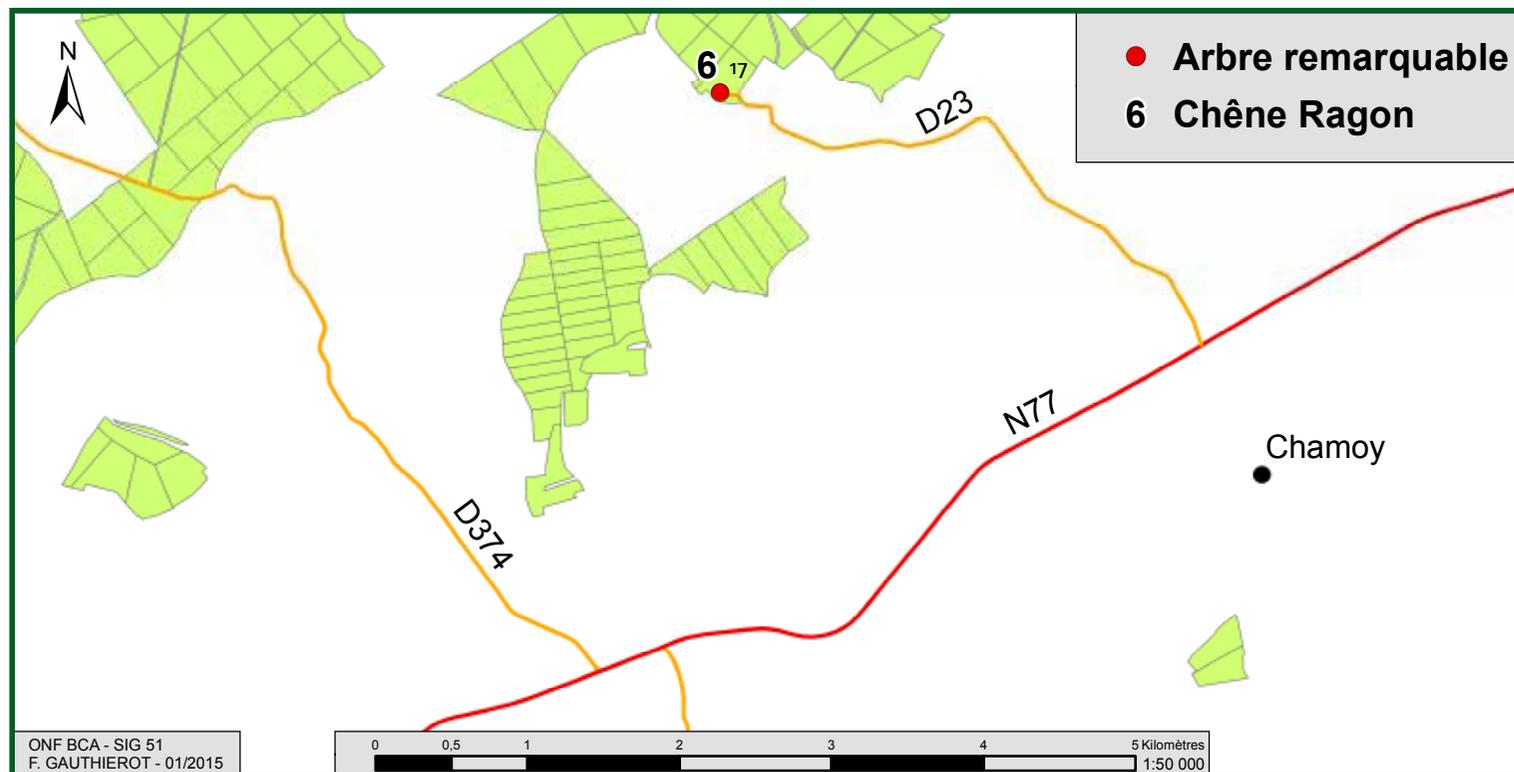
Circuit des arbres remarquables des Pays d'Othe et d'Armance

Localisation du chêne Ragon Forêt communale Chamoy



La richesse du **patrimoine forestier des pays d'Othe et d'Armance** n'est plus à démontrer, mais cette richesse souffre d'un manque de notoriété que nous souhaitons réhabiliter grâce à ce circuit d'arbres remarquables.

Ces arbres témoignent de l'importance de la protection de la forêt qui est un lieu de vie mais aussi un puits de carbone qui participe à la lutte contre le changement climatique.



Chêne Ragon (forêt communale de Chamoy)

Sur la N77 à hauteur de Chamoy prendre la D23 en direction forêt Chenu/Bercenay-en-Othe jusqu'au balisage à gauche. Prendre le chemin et se garer à hauteur de la dernière maison. Continuer le chemin à pied dans le bois. À 20 m prendre à droite à la première patte d'oie puis balisage 20 m après indiquant de prendre à gauche un sentier qui mène jusqu'à l'arbre.

AVIS AUX PROMENEURS EN FORÊT

Les périodes de chasse s'étendent globalement de septembre à février.
Veuillez respecter les consignes sur les panneaux mis en place lors des jours de chasse.

Quelques arbres remarquables

dans le monde et en France

Ci-après vous trouverez quelques-uns des arbres les plus cités dans la littérature : un séquoia géant de Californie surnommé General Sherman (2 200 ans) remarquable de par le volume de son tronc (1 487 m³); un hyperion ou séquoia à feuilles d'if en Californie est l'arbre le plus haut du monde (115 m); un figuier du Bengale nommé Banian de Howrah est celui dont la circonférence de l'ensemble des branches est la plus grande avec près de 0,5 km; un chêne au Luxembourg est réputé comme lieu de pèlerinage et abritant une statue de la Sainte Vierge; en France, à Allouville-Bellefosse (Seine-Maritime) un chêne abrite une chapelle. Les arbres sont qualifiés ainsi pour leur taille, l'aspect historique et culturel.

Dans l'Aube

Plusieurs écrits attestent de la présence d'arbres à valeur historique et patrimoniale. Pour exemple le Chêne de Vosnon (répertorié dans des archives de 1911) que vous pourrez découvrir sur le circuit des arbres remarquables. Le circuit des arbres remarquables du Pays d'Othe et d'Armance est l'aboutissement d'un inventaire mené depuis 2009.

À l'origine de ce projet, le Pays d'Othe en 2008 rejoint par le Pays d'Armance en 2009 pour mener un plan climat énergie territorial. Un des axes de ce plan, visant à la réduction des gaz à effet de serre, est la création d'un circuit des arbres remarquables. L'objectif est triple : valoriser le patrimoine forestier local et faire découvrir sa richesse afin de sensibiliser le public à la préservation de cet environnement riche et complexe. Le potentiel d'arbres identifiés à la base était d'une trentaine en 2011. Une expertise a été conduite par l'ONF et 18 arbres ont été retenus.



SOPHORA DU JAPON

dans le parc du lycée forestier de Croigny (Loges-Margueron). Remarquable d'un point de vue esthétique avec son port retombant.



CHÊNE DE VOSNON

en forêt communale de Vosnon. Remarquable de par son âge, son tronc creux et sa position faisant office de borne en limites de propriétés.

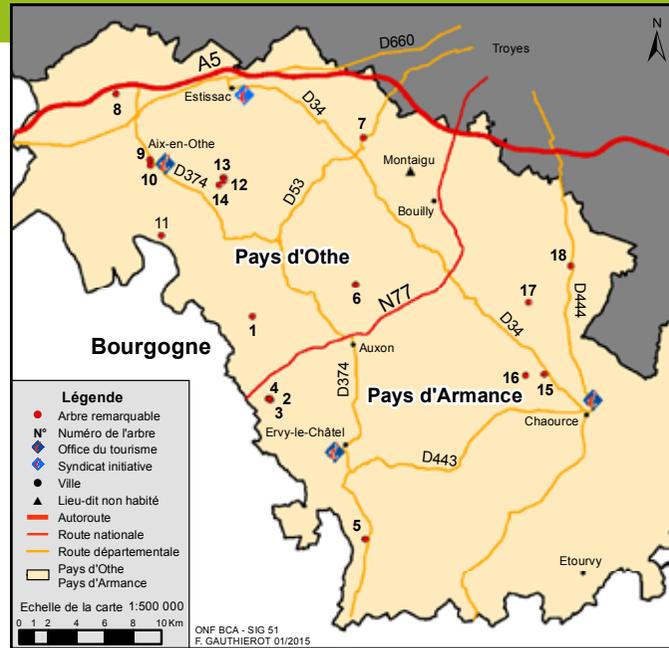


CHÊNE QUADRIMELLE

en forêt domaniale d'Aumont. Remarquable de par ses 4 troncs partant d'une même souche et s'élançant droit vers le ciel.

Ces arbres souvent centenaires ou d'espèces rares peuplent les forêts et les villages des Pays d'Othe et d'Armance.

Carte générale du circuit



Autres sites d'intérêt : Montaigu et Étourvy

Troyes – Aix-en-Othe 40 km	Troyes – Chaource..... 30 km
Troyes – Estissac 30 km	Troyes – Auxon..... 30 km
Troyes – Bouilly 15 km	Auxon - Eryv-le-Châtel... 10 km

CONTACTS

Pays d'Armance	03 25 40 12 51
Office du tourisme Eryv	03 25 70 04 45
Office du tourisme Aix	03 25 80 81 71
Office du tourisme Chaource	03 25 40 97 72



Photos : Pays d'Othe et d'Armance sauf chêne de Vosnon, ONF Aube-Marne
Février 2015 – maquette, impression : Imprimerie ONF Fontainebleau – ne pas jeter sur la voie publique (recyclage)



CHÊNE QUADRIMELLE

forêt domaniale d'Aumont

CHÊNE QUINTAMELLE

forêt syndicale d'Aumont

(positions 17 et 18 sur carte générale du circuit au dos)
Chêne quadrimelle : 48°07'44.4"N – 4°05'12.3"E
Chêne quintamelle : 48°09'07.7"N – 4°07'35.9"E



Chêne quadrimelle

chêne quintamelle

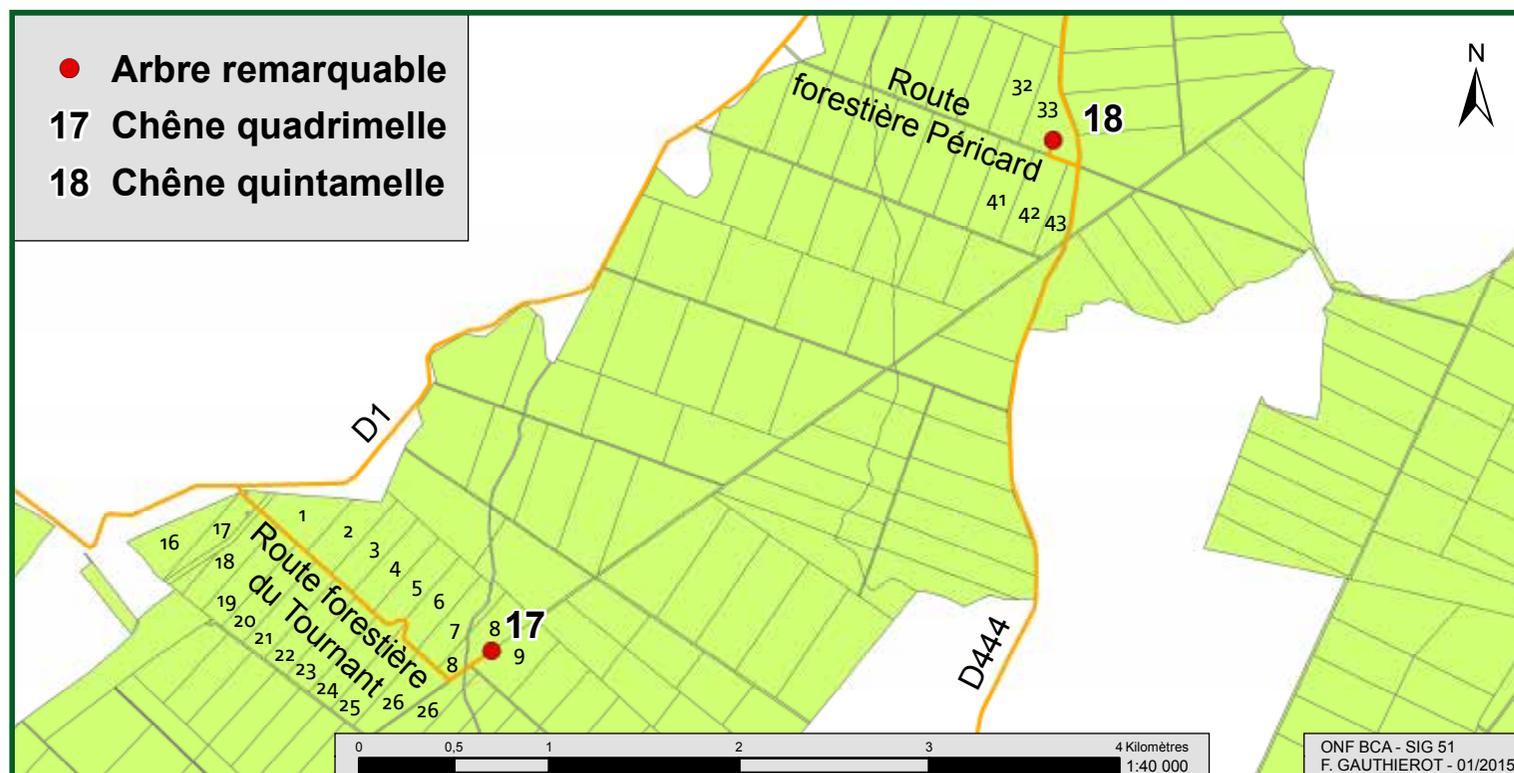
Circuit des arbres remarquables
des Pays d'Othe et d'Armance

Localisation des chênes

Forêt domaniale et forêt syndicale d'Aumont

La richesse du **patrimoine forestier des pays d'Othe et d'Armance** n'est plus à démontrer, mais cette richesse souffre d'un manque de notoriété que nous souhaitons réhabiliter grâce à ce circuit d'arbres remarquables.

Ces arbres témoignent de l'importance de la protection de la forêt qui est un lieu de vie mais aussi un puits de carbone qui participe à la lutte contre le changement climatique.



Chêne quadrimelle (forêt domaniale d'Aumont)

Depuis Chaource sur la D444 en direction de Troyes, suivre la D1 à la Vendue Mignot direction Jeugny et prendre le premier chemin blanc à gauche après l'intersection Longeville-sur-Mogne (un balisage se trouve à l'entrée de la forêt). Suivre la route forestière sur 1,5 km jusqu'à une intersection. Prendre à gauche sur 150 m puis tout droit après la barrière (quitter la route). 300 m après la barrière, un balisage vous invite à entrer dans la forêt. Cheminer 50 m pour voir l'arbre.

Chêne quintamelle (forêt syndicale d'Aumont)

Depuis Chaource sur la D444 en direction de Troyes, se garer sur le parking à droite près de la borne kilométrique 9. Le balisage est mis en place 300 mètres avant au niveau de la route forestière du Péricard. Accès possible par La Vendue Mignot, suivre panneau Forêt syndicale d'Aumont. L'autre balisage est mis en place sur la route forestière du Péricard à 200 m de la D444; puis cheminer encore 200 m dans la forêt pour voir l'arbre.

AVIS AUX PROMENEURS EN FORÊT

Les périodes de chasse s'étendent globalement de septembre à février.
Veuillez respecter les consignes sur les panneaux mis en place lors des jours de chasse.

Quelques arbres remarquables

dans le monde et en France



Carte générale du circuit

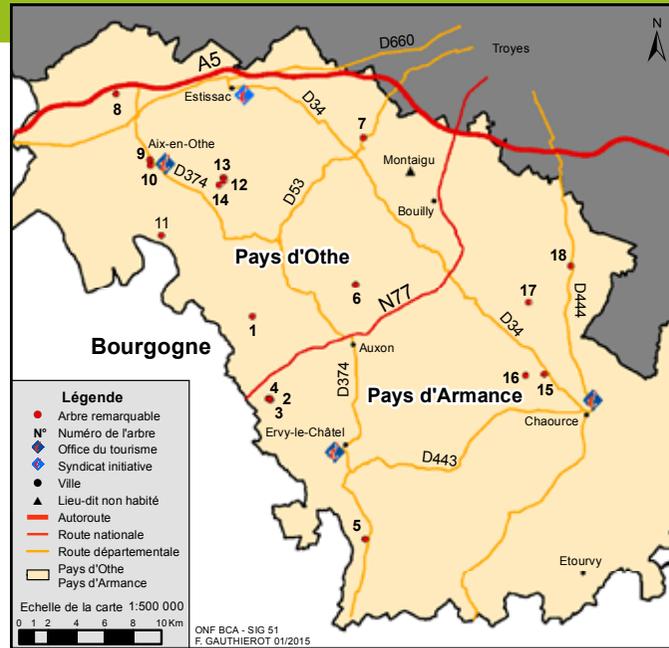


Ci-après vous trouverez quelques-uns des arbres les plus cités dans la littérature : un séquoia géant de Californie surnommé General Sherman (2 200 ans) remarquable de par le volume de son tronc (1 487 m³); un hyperion ou séquoia à feuilles d'if en Californie est l'arbre le plus haut du monde (115 m); un figuier du Bengale nommé Banian de Howrah est celui dont la circonférence de l'ensemble des branches est la plus grande avec près de 0,5 km; un chêne au Luxembourg est réputé comme lieu de pèlerinage et abritant une statue de la Sainte Vierge; en France, à Allouville-Bellefosse (Seine-Maritime) un chêne abrite une chapelle. Les arbres sont qualifiés ainsi pour leur taille, l'aspect historique et culturel.

Dans l'Aube

Plusieurs écrits attestent de la présence d'arbres à valeur historique et patrimoniale. Pour exemple le Chêne de Vosnon (répertorié dans des archives de 1911) que vous pourrez découvrir sur le circuit des arbres remarquables. Le circuit des arbres remarquables du Pays d'Othe et d'Armance est l'aboutissement d'un inventaire mené depuis 2009.

À l'origine de ce projet, le Pays d'Othe en 2008 rejoint par le Pays d'Armance en 2009 pour mener un plan climat énergie territorial. Un des axes de ce plan, visant à la réduction des gaz à effet de serre, est la création d'un circuit des arbres remarquables. L'objectif est triple : valoriser le patrimoine forestier local et faire découvrir sa richesse afin de sensibiliser le public à la préservation de cet environnement riche et complexe. Le potentiel d'arbres identifiés à la base était d'une trentaine en 2011. Une expertise a été conduite par l'ONF et 18 arbres ont été retenus.



Autres sites d'intérêt : Montaigu et Étourvy

Troyes – Aix-en-Othe 40 km	Troyes – Chaource..... 30 km
Troyes – Estissac 30 km	Troyes – Auxon..... 30 km
Troyes – Bouilly 15 km	Auxon - Ery-le-Châtel... 10 km

CONTACTS

Pays d'Armance	03 25 40 12 51
Office du tourisme Ery	03 25 70 04 45
Office du tourisme Aix	03 25 80 81 71
Office du tourisme Chaource	03 25 40 97 72



Photos : Pays d'Othe et d'Armance sauf chêne de Vosnon, ONF Aube-Marne
 Février 2015 – maquette, impression : Imprimerie ONF Fontainebleau – ne pas jeter sur la voie publique (recyclage)

SOPHORA DU JAPON

Cours du lycée forestier de Croigny
 (Les Loges-Margueron)

ORME LISSE

forêt de Palluau

(positions 15 et 16 sur carte générale du circuit au dos)
 Sophora : 48°04'58.6"N – 4°05'54.9"E
 Orme : 48°04'55.0"N – 4°04'44.1"E



Orme lisse

Sophora du Japon

Circuit des arbres remarquables des Pays d'Othe et d'Armance



SOPHORA DU JAPON

dans le parc du lycée forestier de Croigny (Loges-Margueron). Remarquable d'un point de vue esthétique avec son port retombant.



CHÊNE DE VOSNON

en forêt communale de Vosnon. Remarquable de par son âge, son tronc creux et sa position faisant office de borne en limites de propriétés.



CHÊNE QUADRIMELLE

en forêt domaniale d'Aumont. Remarquable de par ses 4 troncs partant d'une même souche et s'élançant droit vers le ciel.

Ces arbres souvent centenaires ou d'espèces rares peuplent les forêts et les villages des Pays d'Othe et d'Armance.



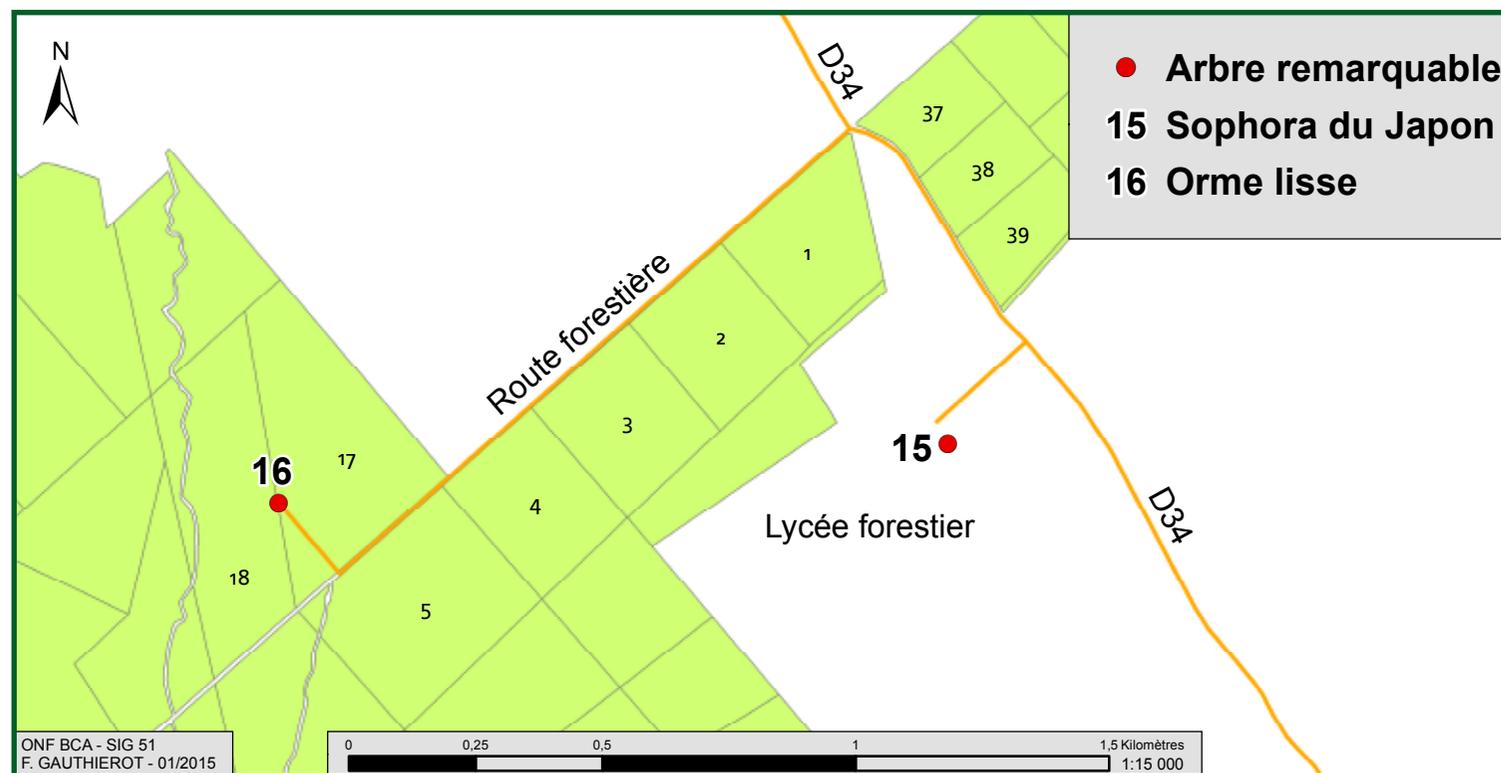
Localisation de l'orme forêt de Palluau

Localisation du sophora Loges-Margueron



La richesse du **patrimoine forestier des pays d'Othe et d'Armance** n'est plus à démontrer, mais cette richesse souffre d'un manque de notoriété que nous souhaitons réhabiliter grâce à ce circuit d'arbres remarquables.

Ces arbres témoignent de l'importance de la protection de la forêt qui est un lieu de vie mais aussi un puits de carbone qui participe à la lutte contre le changement climatique.



Sophora (Loges-Margueron)

Depuis Chaource, prendre la direction Jeugny par la D34. Pour admirer le sophora du Japon, se garer sur le parking du lycée forestier à 600 m à gauche après le village de Metz-Robert.

Orme (forêt de Palluau)

Pour trouver l'orme, poursuivre sur la D34 encore 600 m. Un premier balisage se trouve à gauche au croisement (dit le guidon) de la D34 et d'un chemin blanc. Faire 1 km jusqu'au second balisage à droite sur une emprise. Emprunter le chemin en terre : l'orme se trouve à moins de 300 m à gauche.

AVIS AUX PROMENEURS EN FORÊT

Les périodes de chasse s'étendent globalement de septembre à février.
Veuillez respecter les consignes sur les panneaux mis en place lors des jours de chasse.

Quelques arbres remarquables

dans le monde et en France

Ci-après vous trouverez quelques-uns des arbres les plus cités dans la littérature : un séquoia géant de Californie surnommé General Sherman (2 200 ans) remarquable de par le volume de son tronc (1 487 m³); un hyperion ou séquoia à feuilles d'if en Californie est l'arbre le plus haut du monde (115 m); un figuier du Bengale nommé Banian de Howrah est celui dont la circonférence de l'ensemble des branches est la plus grande avec près de 0,5 km; un chêne au Luxembourg est réputé comme lieu de pèlerinage et abritant une statue de la Sainte Vierge; en France, à Allouville-Bellefosse (Seine-Maritime) un chêne abrite une chapelle. Les arbres sont qualifiés ainsi pour leur taille, l'aspect historique et culturel.

Dans l'Aube

Plusieurs écrits attestent de la présence d'arbres à valeur historique et patrimoniale. Pour exemple le Chêne de Vosnon (répertorié dans des archives de 1911) que vous pourrez découvrir sur le circuit des arbres remarquables. Le circuit des arbres remarquables du Pays d'Othe et d'Armance est l'aboutissement d'un inventaire mené depuis 2009.

À l'origine de ce projet, le Pays d'Othe en 2008 rejoint par le Pays d'Armance en 2009 pour mener un plan climat énergie territorial. Un des axes de ce plan, visant à la réduction des gaz à effet de serre, est la création d'un circuit des arbres remarquables. L'objectif est triple : valoriser le patrimoine forestier local et faire découvrir sa richesse afin de sensibiliser le public à la préservation de cet environnement riche et complexe. Le potentiel d'arbres identifiés à la base était d'une trentaine en 2011. Une expertise a été conduite par l'ONF et 18 arbres ont été retenus.



SOPHORA DU JAPON

dans le parc du lycée forestier de Croigny (Loges-Margueron). Remarquable d'un point de vue esthétique avec son port retombant.



CHÊNE DE VOSNON

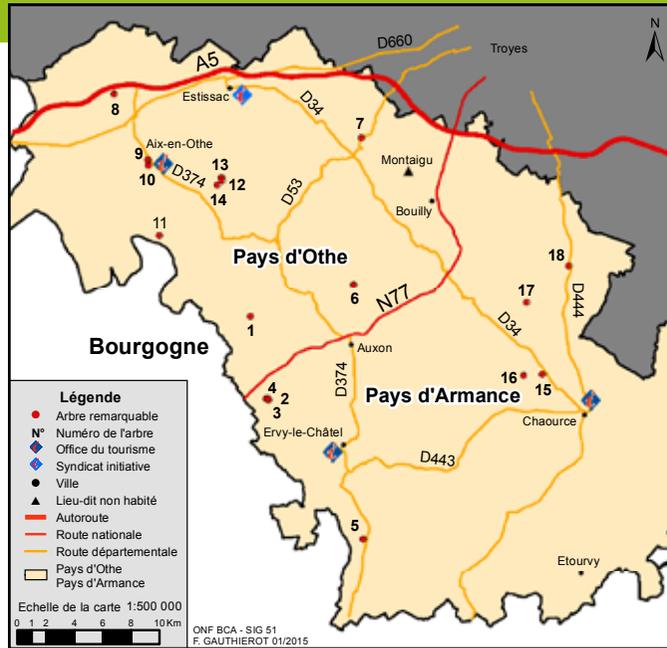
en forêt communale de Vosnon. Remarquable de par son âge, son tronc creux et sa position faisant office de borne en limites de propriétés.



CHÊNE QUADRIMELLE

en forêt domaniale d'Aumont. Remarquable de par ses 4 troncs partant d'une même souche et s'élançant droit vers le ciel.

Carte générale du circuit



Autres sites d'intérêt : Montaigu et Étourvy

Troyes – Aix-en-Othe 40 km	Troyes – Chaource..... 30 km
Troyes – Estissac 30 km	Troyes – Auxon..... 30 km
Troyes – Bouilly 15 km	Auxon - Ery-le-Châtel... 10 km

CONTACTS

Pays d'Armance	03 25 40 12 51
Office du tourisme Ery	03 25 70 04 45
Office du tourisme Aix	03 25 80 81 71
Office du tourisme Chaource	03 25 40 97 72



Photos : Pays d'Othe et d'Armance sauf chêne de Vosnon ONF - Aube-Marne
Photo de couverture : ONF - Aube-Marne
Février 2015 – maquette, impression : Imprimerie ONF Fontainebleau – ne pas jeter sur la voie publique (recyclage)



HOUX

forêt communale de Chessy-les-Prés

(position 5 sur carte générale du circuit au dos)
47°58'56.9"N – 3°55'35.5"E



Circuit des arbres remarquables des Pays d'Othe et d'Armance

Ces arbres souvent centenaires ou d'espèces rares peuplent les forêts et les villages des Pays d'Othe et d'Armance.



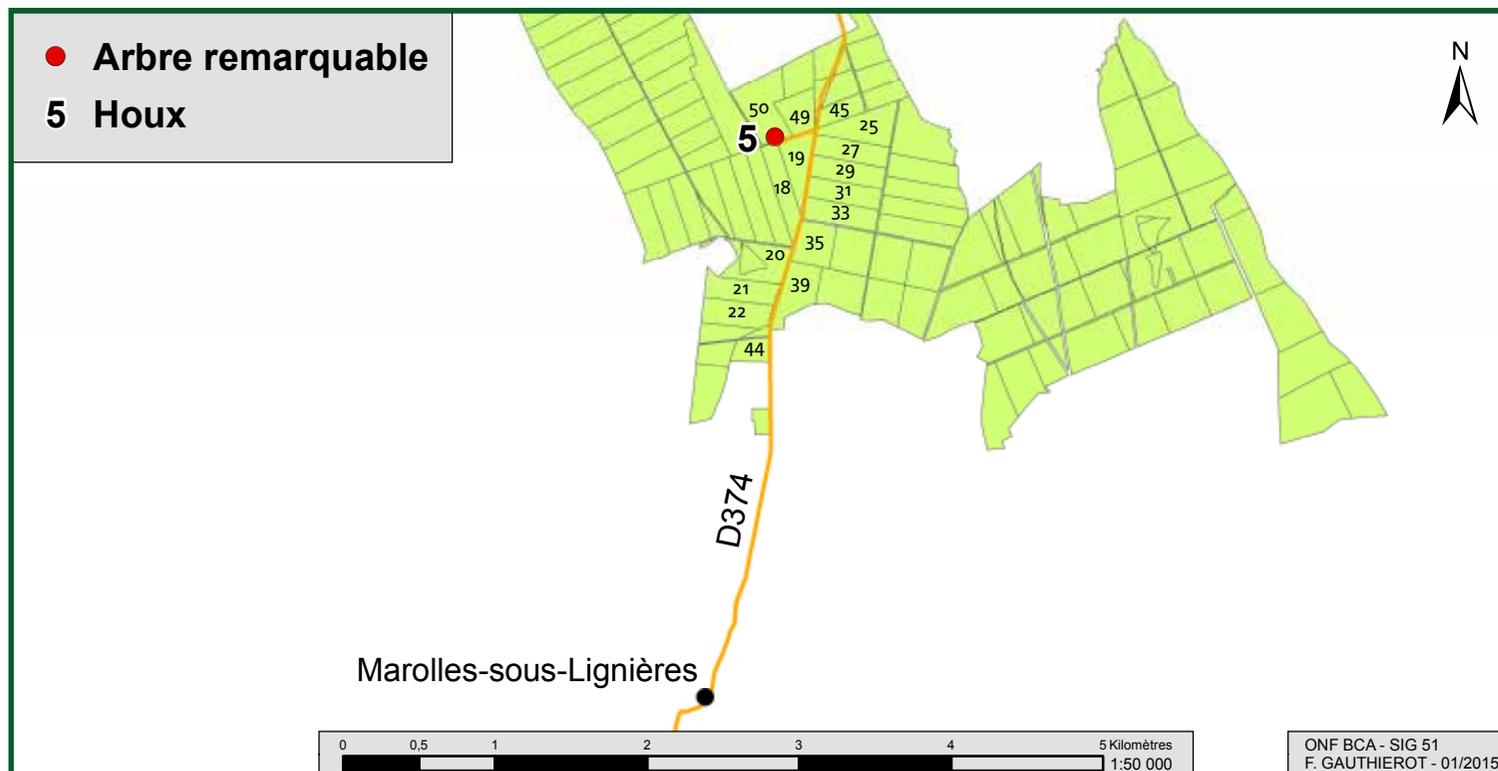
Localisation du houx

Forêt communale

Chessy-les-Prés

La richesse du **patrimoine forestier des pays d'Othe et d'Armance** n'est plus à démontrer, mais cette richesse souffre d'un manque de notoriété que nous souhaitons réhabiliter grâce à ce circuit d'arbres remarquables.

Ces arbres témoignent de l'importance de la protection de la forêt qui est un lieu de vie mais aussi un puits de carbone qui participe à la lutte contre le changement climatique.



Houx (forêt communale de Chessy-les-Prés)

Suivre le balisage qui se trouve à gauche sur la D374 en venant de Marolles direction Ervy-le-Château/Chessy-les-Prés. Prendre la ligne de parcelle (chemin en terre) jusqu'à un autre balisage indiquant que l'arbre est à droite. Cheminer quelques dizaines de mètres. Attention aux trous.

AVIS AUX PROMENEURS EN FORÊT

Les périodes de chasse s'étendent globalement de septembre à février.
Veuillez respecter les consignes sur les panneaux mis en place lors des jours de chasse.

Quelques arbres remarquables

dans le monde et en France

Ci-après vous trouverez quelques-uns des arbres les plus cités dans la littérature : un séquoia géant de Californie surnommé General Sherman (2 200 ans) remarquable de par le volume de son tronc (1 487 m³); un hyperion ou séquoia à feuilles d'if en Californie est l'arbre le plus haut du monde (115 m); un figuier du Bengale nommé Banian de Howrah est celui dont la circonférence de l'ensemble des branches est la plus grande avec près de 0,5 km; un chêne au Luxembourg est réputé comme lieu de pèlerinage et abritant une statue de la Sainte Vierge; en France, à Allouville-Bellefosse (Seine-Maritime) un chêne abrite une chapelle. Les arbres sont qualifiés ainsi pour leur taille, l'aspect historique et culturel.

Dans l'Aube

Plusieurs écrits attestent de la présence d'arbres à valeur historique et patrimoniale. Pour exemple le Chêne de Vosnon (répertorié dans des archives de 1911) que vous pourrez découvrir sur le circuit des arbres remarquables. Le circuit des arbres remarquables du Pays d'Othe et d'Armance est l'aboutissement d'un inventaire mené depuis 2009.

À l'origine de ce projet, le Pays d'Othe en 2008 rejoint par le Pays d'Armance en 2009 pour mener un plan climat énergie territorial. Un des axes de ce plan, visant à la réduction des gaz à effet de serre, est la création d'un circuit des arbres remarquables. L'objectif est triple : valoriser le patrimoine forestier local et faire découvrir sa richesse afin de sensibiliser le public à la préservation de cet environnement riche et complexe. Le potentiel d'arbres identifiés à la base était d'une trentaine en 2011. Une expertise a été conduite par l'ONF et 18 arbres ont été retenus.



SOPHORA DU JAPON

dans le parc du lycée forestier de Croigny (Loges-Margueron). Remarquable d'un point de vue esthétique avec son port retombant.



CHÊNE DE VOSNON

en forêt communale de Vosnon. Remarquable de par son âge, son tronc creux et sa position faisant office de borne en limites de propriétés.

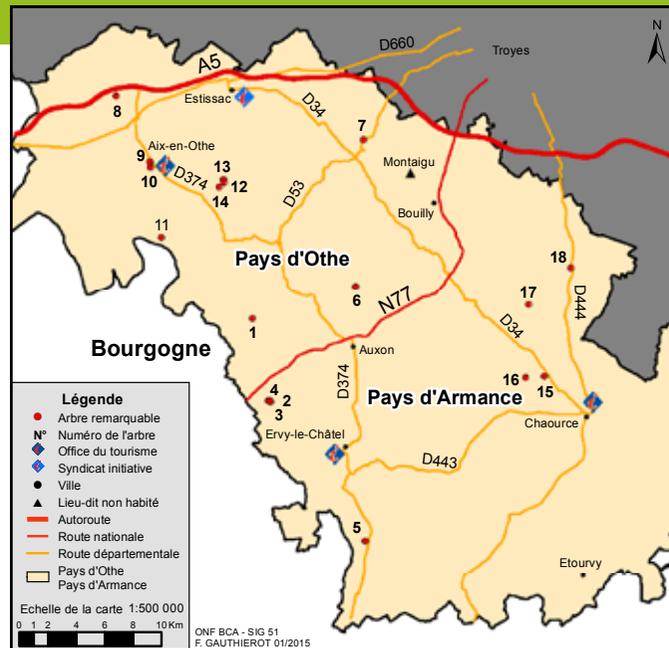


CHÊNE QUADRIMELLE

en forêt domaniale d'Aumont. Remarquable de par ses 4 troncs partant d'une même souche et s'élançant droit vers le ciel.

Ces arbres souvent centenaires ou d'espèces rares peuplent les forêts et les villages des Pays d'Othe et d'Armance.

Carte générale du circuit



Autres sites d'intérêt : Montaigu et Étourvy

Troyes – Aix-en-Othe 40 km	Troyes – Chaource..... 30 km
Troyes – Estissac 30 km	Troyes – Auxon..... 30 km
Troyes – Bouilly 15 km	Auxon - Ervy-le-Châtel... 10 km

CONTACTS

Pays d'Armance	03 25 40 12 51
Office du tourisme Ervy	03 25 70 04 45
Office du tourisme Aix	03 25 80 81 71
Office du tourisme Chaource	03 25 40 97 72



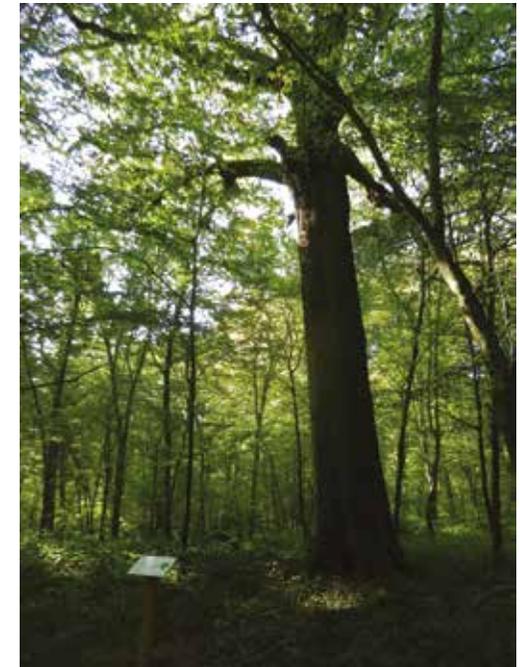
Photos : Pays d'Othe et d'Armance sauf chêne de Vosnon, ONF Aube-Marne
Février 2015 – maquette, impression : Imprimerie ONF Fontainebleau – ne pas jeter sur la voie publique (recyclage)



CHÊNE

forêt communale de Villemaur-sur-Vanne

(position 8 sur carte générale du circuit au dos)
48° 15' 51.7" N – 3° 41' 51.0" E



Circuit des arbres remarquables
des Pays d'Othe et d'Armance

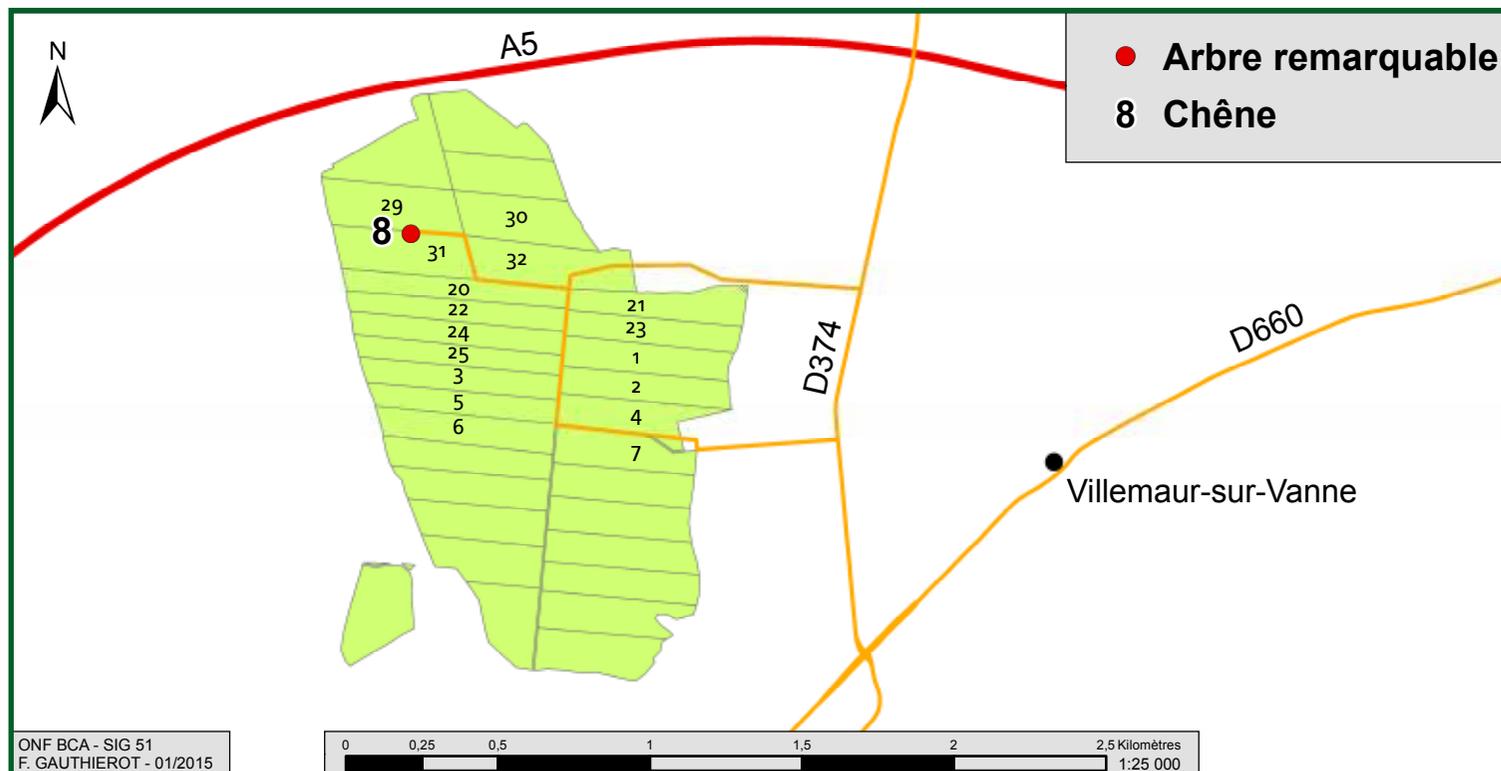
Localisation du chêne

Forêt communale

Villemaur-sur-Vanne

La richesse du **patrimoine forestier des pays d'Othe et d'Armance** n'est plus à démontrer, mais cette richesse souffre d'un manque de notoriété que nous souhaitons réhabiliter grâce à ce circuit d'arbres remarquables.

Ces arbres témoignent de l'importance de la protection de la forêt qui est un lieu de vie mais aussi un puits de carbone qui participe à la lutte contre le changement climatique.



Chêne (forêt communale de Villemaur-sur-Vanne)

De Villemaur-sur-Vanne (D660 ou N60) vers Saint Benoist-sur-Vanne à la sortie du village prendre la direction Palis/Marcilly le Hayer (D374). Suivre l'un des 2 chemins en bleu.

Depuis le 2^e chemin à 1 km de la N60, faire 600 m jusqu'à une patte d'oie et prendre à gauche pour entrer dans le bois. Faire encore 100 m jusqu'à une barrière. De la barrière au balisage 220 m à parcourir. Le balisage se trouve à l'angle des parcelles 20/21. Longer la parcelle 20 sur 300 m puis prendre à droite entre les parcelles 31/32.

Avancer 130 m puis à gauche entre les parcelles 31/29. Enfin cheminer 300 m jusqu'à l'arbre.

AVIS AUX PROMENEURS EN FORÊT

Les périodes de chasse s'étendent globalement de septembre à février.

Veuillez respecter les consignes sur les panneaux mis en place lors des jours de chasse.